

Conditions de vie étudiante : le Sénat avance ses propositions après les conclusions de la mission d'information

La mission d'information sur les conditions de la vie étudiante a été constituée en février 2021 à l'initiative du groupe Union centriste, qui avait désigné comme rapporteur Laurent Lafon (UDI), sénateur du Val-de-Marne et président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

Le rapport de la mission adopté à l'unanimité mardi 6 juillet formule un constat sévère sur le manque de vigilance des pouvoirs publics quant à la question de la vie étudiante : l'augmentation de la population étudiante n'a pas été suivie d'efforts suffisants pour les accueillir dans de bonnes conditions. Plus l'enseignement supérieur intègre d'étudiants, moins la qualité de la vie étudiante a fait l'objet de réelles politiques publiques.

Afin d'améliorer la qualité de la vie étudiante, la mission d'information considère que l'avenir de l'enseignement supérieur appartient moins aux Métropoles qu'aux petites villes et villes moyennes, principalement dans le premier cycle : elle défend **un grand plan d'implantation de sites universitaires dans les territoires** pour décentraliser les capacités d'accueil universitaires. Elle souligne en effet l'intérêt des petites structures de proximité où les étudiants peuvent bénéficier d'un suivi personnalisé et d'une qualité de vie certaine par rapport aux grandes métropoles où l'accès au logement et à des biens essentiels peu onéreux sont de réels obstacles.

La mission d'information constate que les difficultés financières restent une difficulté majeure pour de nombreux étudiants, malgré les 5 milliards annuels d'effort budgétaire consacrés aux bourses sur critères sociaux, aux mesures fiscales et aux aides au logement. Son rapporteur appelle donc à l'augmentation du montant des bourses par étudiant, en confortant des enveloppes budgétaires actuelles dédiées aux bourses à critères sociaux malgré la diminution à venir de la population étudiante pour des raisons démographiques.

Il propose aussi une **remise à plat totale du système de bourses** pour ne plus laisser de côté ces milliers d'étudiants qui ne parviennent plus à financer leurs vies d'étudiant sans exercer une activité rémunérée pourtant souvent incompatible avec leur réussite académique. Laurent Lafon propose ainsi une réforme du système de calcul des bourses nationales en lissant les effets de seuils pour arrêter de pénaliser les classes moyennes ; un élargissement du périmètre de l'échelon zéro ; et la création d'un système de bourses décentralisées dans les universités inspiré du modèle allemand, c'est-à-dire en fonction du « reste à charge » de l'étudiant et non plus des revenus des parents. Ces bourses décentralisées doivent permettre de combler les « trous dans la raquette » du système de solidarité nationale et de mieux cibler les étudiants ayant besoin d'un accompagnement spécifique.

Enfin, elle appelle à **une politique ambitieuse pour le logement étudiant**, cause majeure de la précarité étudiante. Une planification pluriannuelle du développement des résidences étudiantes dans le pays est indispensable : pour y parvenir, la mission propose une territorialisation des objectifs de construction de logements étudiants en fonction du nombre d'étudiants, des perspectives d'évolution de la démographie étudiante et du prix local de l'immobilier ainsi qu'un encouragement à la construction de logements étudiants en autorisant les gestionnaires de résidences universitaires à louer les locaux vacants en dehors des périodes de cours.